

Votants : 94
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES- INTRODUCTION D'UNE ACTION EN JUSTICE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Blanche BAMANA à Hüseyin YILDIZ, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Nicole IZORE à Josiane METAYER, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Christophe POIRIER, Franck MICHEL à Julie BIRET, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Monique SAGOT à Georges BERDOLET, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Dominique VALLEE, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – INTRODUCTION D'UNE ACTION EN JUSTICE

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Considérant qu'au premier semestre 2007, la CAN a lancé une consultation auprès d'établissements de crédit pour la mise en place de prêts bancaires à long terme.

Considérant qu'à la suite de cette consultation bancaire, la CAN a signé avec le CREDIT FONCIER DE France, groupe CAISSE D'EPARGNE, un contrat de prêt pour un montant de 3.000.000 €, destiné à financer les investissements 2007 du budget assainissement, aux conditions suivantes :

- Taux de 3,84 % du 1er octobre 2007 au 1er octobre 2015 inclus,
- Puis jusqu'au terme du contrat le 1er octobre 2037, Taux fixe de 3,84% si le taux de change EUR/CHF est supérieur à 1,44 (« barrière »), sinon Taux Fixe de 3,84 % + 50% × (1,44 – EUR/CHF) / (EUR/CHF)

Considérant que la formule de détermination du taux comporte un risque élevé qui n'avait pas été signalé à l'époque.

Considérant l'impérieuse nécessité pour la Communauté d'Agglomération de sécuriser les effets de la formule de détermination du taux à compter de 2016.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'engagement d'une action en justice contre le Crédit Foncier de France voire également contre la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes,
- Autoriser, à cette fin, le Président, y compris par intérim, ou son représentant à saisir la juridiction compétente.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c60-06-2012-DE
Date de télétransmission : 08/06/2012
Date de réception préfecture : 08/06/2012